

## **Annexe 10 : « Une Eglise de témoins » in Rapport de la la Commission des ministères, Synode national de l'Eglise protestante unie de France (2016)**

### **« [...] 2.3. Une Eglise de témoins**

Dans la vocation de l'Eglise protestante unie de France s'inscrit l'appel à être une Eglise de témoins. Dans cette partie de son rapport au Synode national de Nancy, la Commission des ministères partage quelques réflexions et questions sur des points de cette dynamique qui touchent aux ministères.

#### **2.31. Des ministères pour une Eglise de témoins**

L'Eglise n'a pas sa finalité en elle-même, elle est au service de l'Evangile. Elle a reçu la bonne nouvelle qui la constitue, la rassemble et l'envoie. Fondamentalement, elle n'a ainsi sa raison d'être que par l'appel à vivre et partager l'Evangile, elle trouve le sens de son existence dans la mission qui lui est donnée : témoigner du Christ. Elle n'est pas fermée sur elle-même mais envoyée vers le monde. Etre témoin est **la vocation et le ministère de l'Eglise**. Elle témoigne d'une multitude de manières, par la parole, la présence, la prière, la célébration cultuelle, la vie communautaire, dans des gestes, des rencontres, des occasions de partage, des temps de dialogue, par l'évangélisation, la diaconie, le débat avec la culture, les engagements pour la justice et la paix... cette liste est bien sûr non limitative !

Cette mission à laquelle elle est appelée est à vivre **ici et maintenant**, pour les hommes et les femmes de ce temps. Aujourd'hui, dans le contexte d'une société plus émiettée qu'avant, aux repères moins nets, qui permet une grande liberté de parcours individuels et produit un isolement spirituel plus grand, la perte de culture biblique et ecclésiale peut fragiliser et les tensions autour du religieux peuvent susciter des attitudes de méfiance. Se rassembler en Eglise ne va plus de soi. La soif de sens est pourtant toujours aussi forte et l'Evangile est plus que jamais la Parole qui peut remettre debout des vies, rassembler des solitudes, ouvrir des espérances. Face à ce défi, des formes nouvelles de témoignage s'inventent pour que des personnes qui se trouvent à l'extérieur des temples puissent recevoir la Parole et en vivre.

Lorsque l'on parle de l'Eglise et de sa mission, on parle **d'hommes et de femmes** rassemblés autour de l'Evangile dans le culte, le témoignage, le service et la communion fraternelle. La mission de l'Eglise est confiée à chaque baptisé ; chacun est témoin, à sa manière, dans le cadre du sacerdoce universel. Témoigner de la vie que donne le Christ est l'appel que reçoit l'Eglise dans son ensemble, comme chacun de ses membres en particulier. Cela passe par la vie de la communauté comme par l'engagement de chacun, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement et se ressourçant dans la prière.

C'est au service de sa mission et de celle de ses membres que l'Eglise est dotée de **ministères divers**. Il s'agit à la fois pour elle de recevoir sans cesse le don de la Parole de Dieu qui la fonde et de s'organiser pour édifier les communautés et les personnes et les équiper pour leur vie chrétienne et leur témoignage. Ces ministères sont multiples et varient selon les circonstances et les défis, les tâches à accomplir ou le champ de responsabilité confié. Au plan local ou régional, des membres de l'Eglise peuvent se voir confier une mission par le Conseil presbytéral ou le Conseil régional : visiteur, catéchète, prédicateur, diacre... Au plan de l'Union, des ministres ont été appelés à s'engager dans un ministère personnel dans la mission de porter la prédication, administrer les sacrements et veiller à l'unité de l'Eglise. Le gouvernement de l'Eglise est assuré par des ministères collégiaux, auxquels participent des ministres et des membres de l'Eglise dans une articulation entre dimensions personnelle, collégiale et synodale. Ces différentes formes du ministère sont essentielles à la vie de l'Eglise et leur articulation les unes aux autres est primordiale. Ces fonctions et ces responsabilités sont des « ministères », dans le sens où elles sont au service de la Parole, au service du témoignage de l'Eglise auprès des hommes et des femmes de ce temps.

Cette ecclésiologie d'une diversité des formes d'exercice du ministère est interpellée aujourd'hui par l'élan d'une Eglise de témoins. Celle-ci peut conduire à **inventer des formes nouvelles** de

témoignage, de vie communautaire, de ministères. Elle croise des dimensions essentielles de discernement, d'appel, de formation, d'accompagnement, tant pour les ministres que pour les membres de l'Église à qui est confié un mandat ou un projet.

### 2.32. Différentes manières d'être ministre

La plupart des ministres sont des pasteurs au service d'une Église locale. Certains ministres sont chargés d'un ministère spécifique, en aumônerie, animation, formation, communication... Tous exercent leur ministère avec le souci de l'**annonce de l'Évangile dans le contexte où ils vivent**. Leur tâche est de plus en plus variée, élargie au rythme des transformations de la société, de l'évolution de l'Église, des besoins des personnes rencontrées. L'Église protestante unie de France est de moins en moins une « tribu » à laquelle on appartient par la naissance, elle devient une communauté faite de personnes aux origines, cheminements, questions et convictions divers. Le ministère d'unité est de plus en plus sollicité, pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'Église et à la communauté de rassembler autour du Christ la multitude des attentes et des expressions. La dimension de témoignage est stimulée et de nouvelles formes de rassemblement sont à imaginer, de nouvelles manières de partager l'Évangile à mettre en place pour que l'Évangile puisse rejoindre des personnes qui ne sont pas membres de l'Église.

Le **témoignage** a toujours été au cœur du ministère, qu'il soit celui d'un pasteur de paroisse ou d'un ministre en charge d'un autre ministère, que ce soit dans des activités classiques ou des occasions inhabituelles, dans une prédication, un culte, une séance de catéchisme, la préparation d'un baptême, d'un mariage ou d'un service funèbre, l'accompagnement d'une personne, l'organisation d'une activité communautaire, la mise en place d'une action diaconale, le montage d'une campagne d'évangélisation, la visite à une personne hospitalisée ou à un détenu, l'animation d'un camp de jeunes, l'écriture d'un article, la participation à une activité œcuménique, interreligieuse ou culturelle... et bien d'autres occasions encore ! Tous ces événements, toutes ces rencontres sont des opportunités pour partager l'Évangile et dans ce que l'on nomme parfois « la desserte », c'est toujours d'annonce du Christ qu'il est question.

Les modalités de cette annonce sont toujours à renouveler et cela peut influencer sur ce qui est attendu du ministre. Aujourd'hui, on insiste sur le développement du **témoignage personnel** des membres de l'Église. Le ministre est lui-même engagé dans cette dimension, par la vocation même qui est la sienne comme par le ministère qui lui est confié. Il est impliqué dans son ministère avec toute son existence chrétienne. Il est appelé à aider les membres de l'Église à parler de leur foi, à la partager avec des personnes qui n'appartiennent pas à l'Église, qui n'ont pas les mots ou les bases d'une culture ecclésiale. Une part de son ministère est ainsi orientée vers la formation des membres de l'Église. Le témoignage passe aussi par un **rayonnement communautaire** et il est nécessaire que les ministres soient attentifs à penser comment revivifier des lieux d'Église, insuffler de nouvelles manières de célébrer, accueillir de nouvelles personnes, proposer des manières vivantes de lire la Bible... On ne peut pas reproduire uniquement un modèle traditionnel sans le faire évoluer, l'ouvrir, l'élargir et il importe de pouvoir articuler repères classiques et innovations, de savoir sortir du cadre paroissial. Dans une **dynamique missionnaire**, il peut aussi s'agir pour certains ministres d'aller vers des gens à l'extérieur, susciter des équipes pour inventer de nouveaux lieux, de nouveaux rendez-vous, éventuellement implanter de nouvelles Églises... Tout cela implique des formes différentes d'exercice du ministère, pour lesquelles le discernement des charismes et des compétences est important, ainsi que la formation des ministres. Il ne s'agit bien sûr pas d'abord de techniques à apprendre, mais de spiritualité à vivre ; il s'agit d'être soi-même irrigué par la Parole pour pouvoir à son tour rayonner. Le ressourcement des ministres est par conséquent essentiel.

Il importe pour tout cela de ne pas vouloir uniformiser l'Église et les ministres : chaque lieu est particulier, les forces et les fragilités ne sont pas les mêmes partout, les charismes et les compétences des ministres sont très divers. Si des ministres sont plus appelés à la prédication, l'animation et l'écoute, il faut aussi pouvoir sortir d'une vision classique du ministère pour permettre aux ministres qui en auraient la vocation de pouvoir se mettre **au service de projets d'Église différents**, pour lesquels l'imagination, la force d'entraînement, la capacité à susciter des

projets, à faire vivre des équipes et à rassembler des personnes nouvelles sont des atouts. Les ministres sont différents les uns des autres et c'est une chance ; il importe que ceux qui ont un appel à construire, une capacité à implanter un nouveau lieu d'Eglise, une fibre pour l'évangélisation, un don pour stimuler une communauté puissent partager leurs idées et leur créativité.

Quel que soit le ministère, et particulièrement pour des ministères pionniers, le travail avec d'autres est essentiel. Il s'agit toujours de faire équipe avec d'autres ministres, avec des membres de l'Eglise, et de **travailler dans la collégialité** afin de ne pas exercer son ministère de manière individualiste mais dans le souci de l'Eglise, de ses communautés, de ses Conseils presbytéraux et régionaux. Dans cette dimension, la personnalité du ministre compte, mais aussi sa disponibilité à se former en ce sens. Il s'agit d'intégrer la part personnelle d'un engagement et la dimension communautaire d'un projet d'Eglise.

### 2.33. Vers d'autres formes d'engagement ?

La Commission des ministères discerne les ministres ; elle contribue aussi à la réflexion de l'Eglise sur les ministères et partage ici quelques réflexions qui concernent d'autres formes d'engagement. L'évolution du ministère et des manières de l'exercer ne concerne en effet pas que les ministres. Des **membres de l'Eglise**, avec leur vocation, leurs charismes, leurs compétences, peuvent être appelés à prendre des responsabilités, des engagements, se voir confier une mission dans la dynamique d'une Eglise de témoins. Cela est fondamental dans le développement de l'Eglise. Le discernement, la formation, l'accompagnement, l'évaluation sont nécessaires pour tous ces ministères.

Il est fondamental que les différentes formes d'engagement soient bien **articulées les unes aux autres**. Il est nécessaire pour cela de distinguer ce qui relève d'un ministère local ou régional, qui dépend de la responsabilité et du discernement du Conseil presbytéral et/ou du Conseil régional, et ce qui est de l'ordre d'un ministère personnel de l'Union et qui est confié à un ministre, et de veiller à leur juste collaboration. La confusion des statuts et des tâches à accomplir ne peut que produire des difficultés. Il est important de définir les missions des uns et des autres, qui ne relèvent pas du même statut, n'exigent pas la même formation et les mêmes responsabilités.

Au niveau régional, les Conseils régionaux peuvent discerner des lieux de mission, déterminer des champs d'action et les proposer à des membres de l'Eglise. Le **mandat de chargé de mission**<sup>2</sup> peut être un cadre propice pour cela puisqu'il permet, sous la responsabilité du Conseil régional, de confier à un membre de l'Eglise une mission pour un temps donné, dans un périmètre précis. Il ne s'agit bien sûr pas de pallier ainsi à l'absence d'un pasteur, ce qui serait source de confusion, mais de développer d'autres dimensions de la vie et du témoignage de l'Eglise.

Pour certains membres de l'Eglise disponibles pour une mission régionale, et ayant la qualification requise, peut se poser la question de l'articulation entre vie professionnelle et engagement dans l'Eglise. Certains membres de notre Eglise – notamment des jeunes – seraient prêts à travailler quelques années dans et pour l'Eglise, sans être pour autant dans une démarche de candidature pour devenir ministres. La question de la **rémunération** se pose pour eux. Pourquoi ne pas être rémunéré par l'Eglise pour travailler à un projet particulier ? Ce n'est pas le fait d'être rémunéré qui distingue un ministre des autres membres de l'Eglise ; inversement, si notre Eglise est dynamique grâce à l'engagement d'innombrables bénévoles, pourquoi un engagement rémunéré dans l'Eglise ne serait possible que pour les ministres ou pour des emplois de type administratifs ? Certes, les questions de reconnaissance, de gratuité, de service sont essentielles. Certes, la réalité matérielle de notre Eglise ne permet pas de pouvoir rémunérer beaucoup de personnes, même si elles sont disposées et compétentes, même si ce ne sont pas les projets et les besoins qui manquent. Certes, des salariés ne doivent pas prendre la place de bénévoles, sauf à courir le risque d'un appauvrissement humain des forces vives. Mais pouvoir être rémunéré pour un engagement de quelques années au service d'une Eglise de témoins pourrait être une piste à approfondir.

Etre une Eglise de témoins, c'est être à la fois des témoins et une Eglise. C'est articuler l'engagement de chacun dans le témoignage, chacun à sa manière dans une diversité qui est la force de notre

Eglise. C'est aussi ne pas le faire chacun dans son coin et selon ses envies, mais ensemble **avec le sens de l'Eglise**. Ce sens de l'Eglise est fondamentalement une dimension spirituelle, la conviction que l'Evangile nous appelle à nous rassembler, à vivre une communion fraternelle enracinée dans la communion en Dieu. C'est aussi avoir le sens des autres, de la structure commune, des règles synodales qui permettent de vivre ensemble nos projets et nos engagements. Dans ce sens, il est toujours important que les ministères confiés le soient à des personnes discernées par le conseil ecclésial compétent, et que les personnes discernées exercent le ministère qu'elles ont reçu dans le respect de leur engagement et la loyauté par rapport au Conseil ecclésial responsable du mandat donné.

### **2.34. Des questions**

Par-delà les jalons qui viennent d'être exposés, la Commission des ministères rencontre des situations concrètes qui invitent à poser quelques questions.

Le discernement est nécessaire pour toute mission confiée à un membre de l'Eglise. La Commission des ministères est responsable du discernement pour ce qui concerne les personnes qui se sentent appelées à devenir ministres. Elle n'intervient pas dans le discernement pour des ministères locaux ou régionaux. Cela pose un cadre clair. Dans la réalité pourtant, et notamment en lien avec la dynamique d'une Eglise de témoins, la Commission des ministères peut être amenée à discerner qu'un candidat au ministère pastoral serait à sa juste place dans un autre engagement au service de l'Eglise. **Suffit-il de le renvoyer à un engagement dans son Eglise locale ?**

Des membres de l'Eglise qui ne désirent pas devenir ministres se sentent appelés et disponibles pour se mettre au service de l'Eglise pour un temps, pour un projet, une mission courte, un événement, avec leurs idées et leurs compétences, à plein temps, en souhaitant pouvoir être rémunérés pour cela. Cela correspond notamment pour les jeunes à de nouvelles manières de se projeter dans une vie qui sera faite d'engagements successifs, et qu'ils souhaitent commencer en articulant service des autres et expression de leur foi. Notre époque développe une culture de projets qui doit être questionnée quand elle conduit à morceler le temps, réduire les attachements, fragiliser la socialisation et parfois émietter des vies. Il est besoin aussi de temps long pour que les choses se construisent, s'enracinent, se transmettent. Il est nécessaire de ne pas tout baser sur des compétences, des objectifs, de l'efficacité, de la rentabilité. Pour autant, offrir la possibilité à des jeunes de construire leur parcours de vie au service de l'Eglise peut être une chance pour développer des initiatives. **Comment permettre à des jeunes de travailler un temps pour l'Eglise ?**

Derrière ces questions se pose celle de l'articulation entre projet d'Eglise et projet personnel. La Commission des ministères discerne si un candidat au ministère pourra exercer ce dernier de manière épanouie. Elle le fait en lien avec la manière dont le ministère est conçu aujourd'hui, dans la complexité des situations et la réalité des postes. Elle ne crée pas elle-même des postes, elle n'invente pas des ministères, elle ne distribue pas des labels, et c'est tant mieux : cela relève d'autres instances – Conseils régionaux et national, Synodes régionaux et national. Ce système est le fruit d'une longue histoire et permet de distinguer entre le discernement lié aux personnes et celui lié aux projets. Cet équilibre peut cependant être perçu comme générateur d'inertie. Qui doit commencer ? La pratique habituelle dans notre ecclésiologie est de penser d'abord les besoins de l'Eglise, ses projets et ses ministères et ensuite de discerner les personnes qui pourraient être appelées à les prendre en charge. Cela prend du temps et marque une certaine sagesse. L'expérience ecclésiale montre que créer un poste pour une personne ouvre parfois des difficultés pour l'après ; il n'est en effet pas toujours possible de trouver un autre poste similaire pour cette personne et il n'est pas évident de trouver un successeur qui poursuive la mission entreprise sur ce poste. Mais dans un monde qui évolue de plus en plus vite, cette sagesse peut aussi engendrer des occasions manquées. **Jusqu'où pourrait-on accueillir la vocation, les charismes, la disponibilité d'un membre de l'Eglise pour ouvrir avec lui un nouveau ministère, ou un nouveau projet ?** Comment mieux articuler accueil de personnes disponibles au service et développement de projets d'Eglise ?

De nouvelles formes d'exercice du ministère ou de nouvelles formes de ministères induisent de travailler à la formation des personnes qui seront appelées à les prendre en charge. **Comment penser la formation des ministres dans une dynamique de témoignage ?** Peut-on envisager de développer plus tôt dans les études ce qui se vit dans l'année de master 2 professionnel, à savoir un aller-retour entre travail théologique et insertion ecclésiale ? La formation d'un ministre ne doit pas être utilitariste, axée sur la seule efficacité, elle est un travail de fond qui met en oeuvre la personne, sa spiritualité, son être avec les autres, sa capacité à réfléchir théologiquement. Elle inclut un nécessaire long temps d'inculturation ecclésiale. Ce dernier point est particulièrement important pour des chrétiens qui sont membres récents de l'Eglise protestante unie de France, ou qui arrivent d'une autre Eglise : il faut du temps pour s'imprégner des codes culturels – sans s'y enfermer. Dans le cadre de leur formation, il serait intéressant que les futurs ministres puissent aller voir dans d'autres paroisses ou Eglises ce qui se vit... mais pour certains il est tout aussi important d'approfondir leur connaissance de ce qui se vit ici. C'est une affaire de discernement en amont et tout au long de la formation.

La Coordination nationale Evangélisation-Formation a introduit la perspective de ministères pionniers, engagés dans l'implantation de projets missionnaires en France. Ce concept de ministère dans des formes nouvelles rejoint par certains côtés le traditionnel ministère d'« évangeliste », actuellement peu développé au sein de notre Eglise. **Un ministère d'évangeliste serait-il à développer ?** Le cas échéant, serait-il un ministère de l'Union, confié à des pasteurs qui auraient un appel et des compétences pour ce type de ministère, à l'instar des pasteurs-missionnaires de la région Est ? Serait-il un ministère spécifique au sein des ministères ordonnés de l'Eglise ? Ou bien un ministère différent confié pour un temps à un membre de l'Eglise, avec une formation et un discernement spécifiques et relevant des Conseils régionaux ? Le contenu et les modalités de la formation à ce type de ministère devront se penser en fonction de la réponse apportée à ces questions La Commission des ministères est parfois interpellée sur une question liée aux débuts dans le ministère : **serait-il possible d'effectuer un proposanat sur un poste de type missionnaire ?** Serait-il envisageable qu'un étudiant en théologie qui est appelé à une dimension d'évangélisation puisse commencer son ministère en étant nommé sur une mission de type pionnier ? Pourquoi ne pas tenter des expérimentations à l'aide de proposant prêts à cela ? Cela pourrait permettre à un proposant de vivre une expérience correspondant à ce à quoi il se sent appelé à vivre, tout en rendant service à l'Eglise. La Commission des ministères a cependant toujours été prudente sur le fait de nommer un proposant sur un poste nouveau, elle est toujours demeurée vigilante quant au risque de confusion entre l'évaluation du proposanat et l'évaluation de l'expérience. Plus fondamentalement, elle rappelle que le proposanat est un temps de maturation et d'apprentissage, de discernement et de formation et qu'il importe de ne pas forcément aller trop vite, au risque de brûler des étapes.

### **2.35. Dans la confiance**

La multiplication de formes nouvelles de ministères répond à la fois à **l'appel de l'Evangile** et aux besoins de notre temps. Elle **rencontre la réalité de l'Eglise** telle qu'elle est, avec le peu de moyens matériels et humains qu'elle a. Il est parfois nécessaire de choisir quand tout n'est pas possible. Mais le réel de l'Eglise, c'est aussi la richesse des engagements multiples de ses membres, et son ouverture, son adaptabilité, son goût de l'aventure. Si la pauvreté de notre Eglise est à accepter – c'est le sens de l'incarnation –, elle ne doit pas devenir un prétexte pour ne rien imaginer, construire, multiplier... sauf à ne plus mettre sa confiance dans l'Esprit saint ! [...] »